

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 17 janvier 2011

CP 11/01-13

L'an deux mil onze, le 17 janvier à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Empociello, Cambon, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;

Étaient excusés : MM. Massip et Moignard.

PROGRAMME DEPARTEMENTAL D'INSERTION – PROGRAMMATION DES OPERATIONS EXTERNES ET INTERNES 2010 AU TITRE DU F.S.E

Je vous propose, à l'occasion de cette séance de vous prononcer sur la programmation des opérations externes et internes de 2010 dans le cadre de la subvention globale F.S.E 2010-2012.

Pour mémoire, je vous rappelle que la Commission Européenne a approuvé le 9 juillet 2007 le programme national F.S.E (fonds social européen) pour la France. Il accompagne principalement des actions en faveur de l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques, l'amélioration de l'accès à l'emploi, le renforcement de la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations soit, directement sous forme de subvention annuelle classique, soit sous forme de **subvention globale** qui transfère aux attributaires, qualifiés **d'organismes intermédiaires**, les responsabilités d'instruction, de programmation, de conventionnement, de suivi, de contrôles et de paiement de cette aide communautaire.

La France bénéficie, au titre de ce fonds, de 4 494 563 975 € pour la période 2007-2013. Le programme national est fortement déconcentré et 85 % des crédits sont gérés par les Préfectures de Région. Comme vous le savez, **le Département du Tarn et Garonne s'est saisi de cette opportunité en se positionnant en qualité d'organisme intermédiaire** et gère désormais, au titre du Programme Départemental d'Insertion, **1 866 495 €** prélevés sur l'enveloppe régionale ainsi répartis :

-subvention globale 2007-2009 : 933 247,50 €

-subvention globale 2010-2012 : 933 247,50 €

Sur la période 2007-2009, nous avons géré la première tranche de l'enveloppe de subvention globale avec la mise en place d'opérations co-financées par le F.S.E et, afin d'assurer une continuité, nous avons sollicité la poursuite de ce même dispositif sur la période 2010-2012.

Le Comité Régional de Programmation qui s'est tenu le 15 décembre dernier a **décidé de retenir la demande de subvention globale 2010-2012 du Conseil Général de Tarn et Garonne**, sous réserve du rapport définitif de la Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles (C.I.C.C) pour un montant de :

-Mesure 3.1.3 : cohésion sociale, inclusion sociale et lutte contre les discriminations – accompagnement des politiques d'insertion des départements : 900 210 € de F.S.E,

-Mesure 5.1.1 : assistance technique : 33 037,50 € de F.S.E

soit un montant global de F.S.E prévisionnel de **933 247,50 € sur la période 2010-2012** (311 082,50 € par an).

Je souhaite préciser que les organismes intermédiaires ayant renouvelé leur demande de subvention globale en Midi-Pyrénées sont concernés par la réserve liée au rapport de la C.I.C.C.

A ce stade des procédures et afin de répondre aux attentes des instances chargées de la gestion de ces fonds, il convient que nous arrêtons la programmation définitive des opérations de 2010 que je vous propose ci-après :

-1er dispositif : **égalité des chances et employabilité pour les femmes**. Il s'agit de la réalisation d'actions de parcours d'accompagnement professionnel de femmes et d'aide à la création d'activité par des femmes menée **exclusivement par des opérateurs conventionnés suite à appel à projet** : A.Q.P.S, A.V.E.C, C.I.D.F.F, INSERVEST et ESPACE et VIE.

Montant total des dépenses programmées = 125 589 €

Montant F.S.E programmé = 62 795 €

-2ème dispositif : **accompagnement et parcours intégré vers l'employabilité**. Il s'agit de la réalisation d'actions d'accompagnement individualisé social et professionnel de personnes éloignées de l'emploi pour viser la formalisation d'un projet professionnel et la possibilité de rentrer dans des dispositifs de droit commun. La mise en oeuvre de ce dispositif sera mixte et assurée :

-par des **opérateurs conventionnés suite à appel à projet** : AMIS DU TERROIR, A.D.I.F, A.I.R.A.S CAP 2000, MOISSAC ANIMATION JEUNES.

Montant total des dépenses programmées = 142 594 €

Montant F.S.E programmé = 71 297 €

-en **interne par des agents du Conseil Général** sur une mission d'accompagnement durable vers l'emploi à travers la prescription et le suivi de 330 Contrats Uniques d'Insertion (C.A.E et C.I.E) par 2,3 E.T.P (A.D.E) ainsi que par 1 E.T.P chargé du suivi, contrôle, gestion et notification des contrats d'engagement des bénéficiaires.

Montant total des dépenses programmées = 96 057 €

Montant F.S.E programmé = 48 028 €

-3ème dispositif : **insertion vers l'emploi par la mise en situation de travail ou la création d'activités.** Il s'agit de la réalisation d'actions d'insertion par des mises en situation de travail (2 ateliers et chantiers d'insertion) ou d'accompagnement à la création d'activité. Dans ces opérations, le public accueilli est orienté dans des dispositifs de droit commun où, à la différence du 2ème dispositif, le suivi est effectué en partenariat entre le Conseil Général et Pôle Emploi. Ce dispositif est mené **exclusivement par des opérateurs conventionnés suite à appel à projet** : AMIS DU TERROIR, A.D.A.R.A.H, A.I.G.V.

Montant total des dépenses programmées = 111 900 €

Montant F.S.E programmé = 55 950 €

4ème dispositif : **animation, suivi et appui auprès des acteurs.** Il s'agit de la réalisation d'actions d'évaluation des besoins des publics de façon individuelle ou collective, d'actions de développement de partenariats avec les divers acteurs, d'information et d'appui pour améliorer les dispositifs et professionnaliser les acteurs. Ces actions recouvrent notamment :

- l'évaluation des publics, en début de parcours, par les référents sociaux et les plateformes d'orientation et, en cours de parcours, par les équipes pluridisciplinaires,
- les diagnostics territoriaux préparatoires au Programme Départemental d'Insertion et aux Pactes Territoriaux d'Insertion,
- la coordination des acteurs de l'insertion,
- la négociation avec les partenaires de l'emploi,
- les visites de suivi et d'évaluation de l'ensemble des opérateurs menées par le service Insertion.

Ces diverses actions sont **menées exclusivement par des agents du Conseil Général à hauteur de 3,75 E.T.P.**

Montant total des dépenses programmées = 124 000 €

Montant F.S.E programmé = 62 000 €

5ème dispositif : **assistance technique pour la gestion de la subvention globale.**

Cette action recouvre :

- les actions menées par le **service Insertion (0,4 E.T.P) au titre de la gestion des opérations conventionnées** : appel à projet, instruction, conventionnement, suivi, visites sur place, contrôles de service faits, participation à la réalisation du contrôle qualité gestion.

Montant total des dépenses programmées = 10 448 €

Montant F.S.E programmé = 0 €

- des prestations externes sur la saisie PRESAGE et prestations connexes effectuées par un **cabinet extérieur** désigné suite à une consultation lancée par le service Insertion conformément au Code des Marchés Publics.

Montant total des dépenses programmées = 11 577 €

Montant F.S.E programmé = 11 012,50 €

SOIT UN MONTANT GLOBAL DE DEPENSES DE 622 165 € AVEC 311 082,50 € DE F.S.E PROGRAMME EN 2010.

La programmation détaillée des opérations externes menées par des opérateurs conventionnés suite à appel à projet figure en annexe sous la forme d'un tableau récapitulatif et des fiches descriptives des actions menées en 2010.

Je vous propose donc de bien vouloir délibérer.

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Adopte la programmation des actions internes et externes de 2010 telle que présentée et annexée, soit un montant global de dépenses de 622 165 € avec 311 082,50 € de F.S.E. programmé en 2010 ;

- Approuve la convention de subvention globale 2010-2012 ;
- Autorise, le moment venu, Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que toutes pièces découlant de la présente délibération, au nom et pour le compte du département.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

> Demande de cofinancement à 50% par le Fonds Social Européen.

N°CG	Présage	Opérateurs	Opérations	Actions	Montant par actions	Montant par opérations
2010-020	37952	AIRAS CAP 2000	Emergence de projets et accompagnement	Emergence de projets et accompagnement individualisé	25 000 €	25 000 €
2010-025	37954	Association Quercy Pays de Serre (AQPS)	Parcours vers l'emploi et atelier	Parcours social individualisé Se préparer à l'emploi Atelier du milieu	11 684 € 6 223 € 10 000 €	27 907 €
2010-048	NC	Moissac Animation Jeunes (MAJ)	Objectif emploi	Objectif emploi	20 000 €	20 000 €
2010-023	37948	Association d'Insertion des Gens du Voyage (AIGV)	Insertion gens du voyage	Insertion sociale et professionnelle des gens du Voyage	50 000 €	50 000 €
2010-038	37950	ESPACE ET VIE	Parcours pré-professionnel (GQG)	Remobilisation par le travail Accompagnement pré-professionnel	12 000 € 10 000 €	22 000 €
2010-030	37951	CIDFF	Accompagnement individualisé de femmes	Accompagnement projet individualisé femmes seules Accompagnement individualisé pré-professionnel des femmes au RSA	14 882 € 19 600 €	34 482 €
2010-040	37949	INSERVEST	Accompagnement au travail	Accompagnement Mise en situation de travail	5 000 € 12 500 €	17 500 €
2010-016	37946	ADARAH	Parcours global et mise au travail	Mise en situation de travail « l'Equitable » Accompagnement global de personnes en grande difficulté	8 000 € 18 900 €	26 900 €

2010-026	NC	AVEC	Savoirs et compétences pour l'emploi	Remobilisation sociale et culturelle	13 000 €	23 700 €
				Développement des compétences pour l'employabilité	10 700 €	
2010-018	37956	ADIF	Emergence et parcours pré-professionnel	Aide à l'émergence projet pré-professionnel	4 000 €	49 500 €
				Accompagnement pré-professionnel (Montauban 3 Rivières)	33 000 €	
				Accompagnement pré-professionnel (Pays Midi-Quercy)	12 500 €	
2010-043	37959	LES AMIS DU TERROIR	Accompagnement pré-professionnel et mobilité	Atelier mécanique et plateforme mobilité (Montauban 3 Rivières)	9 000 €	48 094 €
				Atelier mécanique et plateforme mobilité (Pays Midi-Quercy)	21 000 €	
				Accompagnement individualisé pré-professionnel	3 877 €	
				Accompagnement individualisé pré-professionnel	14 217 €	
2010-045	37957	LES AMIS DU TERROIR	Chantier de remobilisation	Chantier de remobilisation	27 500 €	35 000 €
				Chantier de remobilisation	7 500 €	
TOTAL					380 083 €	380 083 €

Le Président,